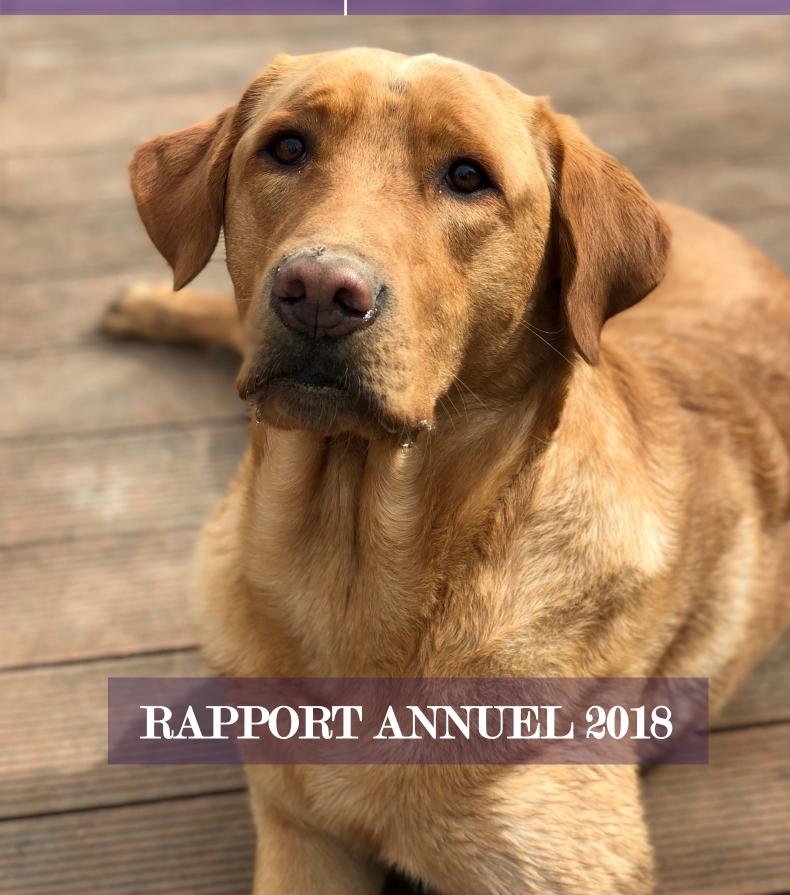


La confédération nationale des organisations de chiens d'aide à la personne





SOMMAIRE

Les activités	04
Constitution, dénomination et objet	. 05
Gouvernance et instance confédérales	. 06
Rapport moral et d'activités 2018 du Président	. 16
Vie confédérale	. 17
Représentations extérieures	. 23
Relations internationales	. 26
Recherche de financements	. 27

es activités



Constitution, dénomination et objet

La confédération a pour but de :

- 1 Favoriser le développement des chiens d'aide aux personnes ;
- Regrouper et promouvoir les associations, les fondations, fédérations et organisations diverses s'intéressant aux chiens d'aide aux personnes en particulier les associations ou leurs regroupements élevant et éduquant des chiens d'assistance et de médiation, formant les intervenants ;
- Faciliter le dialogue, les échanges de bonnes pratiques entre les organisations concourant aux objets similaires;
- Représenter auprès des pouvoirs publics et partenaires privés l'actions des membres, défendre leurs intérêts en particulier en terme de réglementation ;
- D'œuvrer à ce que plus de chiens d'aide aux personnes le mieux adaptés aux spécificités des bénéficiaires soient remis dans les meilleures conditions ;
- De valoriser socialement les chiens guides qui doivent être réorientés : les qualités requises pour le guidage et l'assistance et pour certaines activités de médiation n'étant pas les mêmes, des chiens inadaptés à l'une peuvent être d'excellents chiens sur une autre activité lorsqu'il est fait le lien entre leurs qualités et une autre spécialité;
- De soutenir l'expérimentation de nouvelles formes de d'assistance, de guidage et de médiation canine ;
- Promouvoir la formation la promotion professionnelle et sociale des intervenants, de créer, de participer à la création et à la gestion de toute œuvre ou institution susceptible de faciliter l'installation, l'exercice, l'équipement et la formation du chien d'aide aux personnes;
- 9 D'accompagner l'évolution réglementaire autour des activités d'assistance, de guidage et de médiation canine ;
- D'informer au niveau national, le public, les institutions, les utilisateurs potentiels ;
- Promouvoir des références et démarches qualité.

Gouvernance et instances confédérales

Assemblée générale

L'Assemblée Générale s'est tenue à Paris le 21 Juin 2018.

 $L'AG\ a\ approuv\'e\ la\ demande\ de\ subvention\ des\ \textbf{CMUE}\ pour\ un\ montant\ de\ 85\ 000\ euros.$



À compter du 21 juin 2018, l'Assemblée Générale compte un nouveau membre en la personne morale d'**Handi'chiens** dont l'adhésion a été accepté lors du Conseil d'Administration du même jour.



LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À COMPTER DU 26 JANVIER 2018			
Mandaté par	REPRÉSENTANT		
FFAC	Paul Charles		
CESECAH	Dominique Girard		
FFG	Frédéric Gaillanne		
CMUE	Caroline SCHMITT		
CMUPCC	Christian CARNIMOLLA		
ACS	Frédéric BIRE		
AGATEA	Patrick ADOLF		
LIEN KNIN	Clémence ARNAUD		
LES CHIENS D'EVEIL D'ANJOU	Gildas CABON		
(intégration le 18 avril 2018)	(arrivée le 21 juin 2018)		

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration et à la suite le bureau se sont réunis les :







Paris

L'Isle-Sur-La-Sorgue

Le CA du 11 avril 2018 a voté l'adhésion des Chiens d'Eveil d'Anjou.



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION			
ORGANISATION D'APPARTENANCE	Noм	FONCTION	
FFAC	Paul Charles	Président	
CESECAH	Dominique Girard	Secrétaire général	
FFG	Frédéric Gaillanne	Trésorier	
CMUE	Caroline SCHMITT	Administratrice	
CMUPCC	Christian CARNIMOLLA	Administrateur	

Conseil scientifique et technique (CST)

Afin de donner une base scientifique et technique à la documentation qu'elle produira, la confédération a mis en place en 2016 un conseil scientifique et technique. Pour des principes de gouvernance, les personnalités du CST ne font pas partie du CA de la confédération. Il est constitué de différents experts et d'acteurs de terrain, désigné par le CA pour une période de deux ans renouvelable.

En 2018, le CST ne s'est pas réuni. Ses membres ont été consultés individuellement dans les travaux des commissions.

Les membres du CST

Les membres sont répartis en deux collèges, de sorte à garantir une représentation équitable des deux univers qui interviennent auprès du chien pour perfectionner son éducation.

En 2018, un nouveau membre a rejoint le CST dans le cadre d'un partenariat avec l'association Zoopsy qui réunit les vétérinaires zoo-psychiatres. Il s'agit de la présidente de cette association, Nathalie Marlois

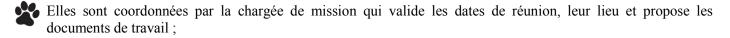
COLLEGE DES EXPERTS SCIENTIFIQUES		COLLEGE DES ACTEURS DE TERRAIN		
	Personnalités dont les spécialités sont en lien avec les orientations de la confédération	Personnalités dont les activités les amènent en contact direct avec des chiens d'aide aux personnes ou à les		
1.	Ethologie	a. Elevage canin		
2.	Médecine vétérinaire	b. Education canine		
3.	Autisme	c. Praticien de la médiation animale		
4.	Epilepsie	d. Représentant d'association		
5.	Problématiques des personnes âgées	e. Représentant d'organisations de		
6.	Sociologie	bénéficiaires ou d'établissement		
7.	Anthropologie			
	LISTE DES EXPERTS	<u>LISTE DES EXPERTS</u>		
*	Ethologie/Médecine vétérinaire : Manuel MENGOLI	• Praticien de la médiation animale : Florence PERRAUD		
*	Neurologie : Hervé VESPIGNANI	♦ Education canine : Héloïse DESFONTAINES et		
*	Anthropologie : Véronique SERVAIS	Muriel JOCHEM		
*	Psychologie : Jean-Marie SILLOU	♦ Représentation d'associations : Sylvie SENGELEN et Chantal ROUBAUD		
*	Sociologie : Jérôme MICHALON	Représentant d'organismes en lien avec les		
*	Droit : Caroline BLANCO	bénéficiaires : Alexandre CATHELIN		
*	Vétérinaire : Nathalie MARLOIS			

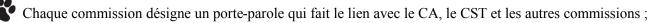
Les commissions

Le CA du 14 décembre 2017 a voté la création de commissions :

- Réglementation;
- **♦** Certifications et procédures ;
- Partenariats et développement.

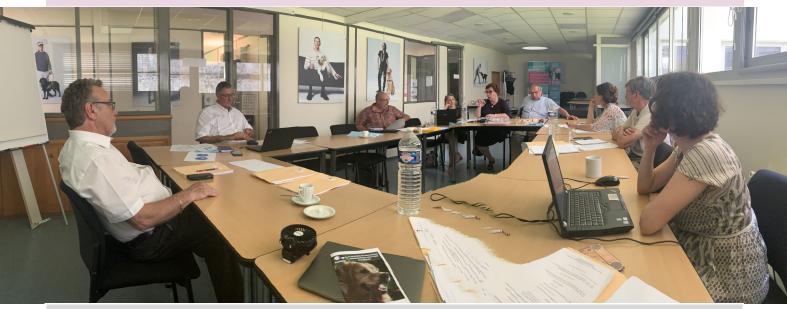
Sur le fonctionnement général des commissions :





- L'implication dans les commissions est proposée aux personnes invitées aux canidéennes, sachant qu'elle est limitée à une commission pour éviter la surcharge de travail des bénévoles ;
- La fréquence des réunions est d'au moins une par trimestre, en incluant les réunions à distance par skype et par téléphone lorsque cela est possible ;
- Il est rédigé un compte-rendu pour chaque tenue de commission et il est attendu un compte-rendu officiel de fonctionnement pour les assemblées générales.

La commission réglementation



LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION RÉGLEMENTATION

Noм	APPARTENANCE
Caroline BLANCO	CST
Carolin SCHMITT	CMUE
Florine MUNIER	ACADIA
Dominique GIRARD	CESECAH
Clémence ARNAUD-MOREAU	LIEN KNIN
Gildas CABON	LCEA
Patrick AODLF	AGATEA

Missions de la commission réglementation

OBJECTIFS:

Obtenir la reconnaissance légale de la diversité des chiens d'assistance et une existence légale aux chiens de médiation, notamment grâce au bilan réglementaire 2019.

TRAVAUX:

- Assurer une veille réglementaire, si possible en collaboration avec d'autres organisations professionnelles spécialisées dans le handicap ;
- Rédiger des notes de synthèse sur les évolutions réglementaires lorsqu'il y en a ;
- Identifier les points clés de la réglementation sur lesquels des modifications ou des apports doivent être effectués ;

TRAVAUX:

- Spécifier à la commission « Certifications et procédures Qualité de l'éducation et des procédures » ce qui est attendu en termes pratiques pour faire avancer la réglementation ;
- Formuler des propositions de modifications la réglementation et de réglementation en cas d'absence de textes ;
- Rédaction d'un plaidoyer;
- Saisir les autorités réglementaires en temps voulu.

Dates de réunions de la commission réglementation

La commission s'est réunie les :









Compte-rendu des travaux de la commission réglementation

La commission a rédigé une première version d'un plaidoyer pour des propositions d'évolution de la réglementation actuelle sur les chiens d'assistance et pour l'élaboration d'une réglementation sur les chiens de médiation. Ce texte a été présenté à la Direction Générale de la santé et de la Cohésion Sociale lors d'une rencontre le vendredi 6 avril 2018. Au regard des retours de la DGCS, il est nécessaire d'approfondir le plaidoyer, notamment en clarifiant la délimitation des champs et en précisant les attentes quant aux chiens pour personnes diabétiques et aux chiens de médiation. Pour ce plaidoyer, il est indispensable :



De diviser le plaidoyer en deux : chiens d'assistance d'un côté, chiens de médiation de l'autre.



Pour les chiens d'assistance, de proposer une ou des définitions des chiens d'assistance les plus précises et pragmatiques possibles ;



Pour les chiens de médiation, de clarifier ce qui est attendu ;

Globalement, de formuler ces attentes de façon réaliste.

L'accessibilité soulève aussi des problématiques particulières avec l'émergence des chiens de soutien émotionnel en France pour lesquels les maîtres demandent (ou prétendent) à l'accessibilité, la reconnaissance des chiens d'assistance pour personnes diabétiques comme chiens d'assistance. Aujourd'hui, il y a donc deux feuilles de route en parallèle :



Pictogramme officiel pour l'accessibilité des chiens guides et d'assistance dans les lieux publics

Pour les chiens d'assistance :

- Une réflexion sur la sensibilisation des MDPH aux problématiques d'accessibilité avec un chien ;
- Une redéfinition des chiens d'assistance : soit une évolution de la réglementation actuelle.

Pour les chiens de médiation

- Le constat d'une absence totale de réglementation ;
- Un travail de fond pour définir ce qui est attendu en considérant la réalité du secteur.

La commission certifications et procédures



LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION CERTIFICATIONS ET PROCÉDURES

Noм	APPARTENANCE
Manuel MENGOLI	Ethologue-vétérinaire – membre du CST
Laura PANCHIONE	ACADIA
Clémence ARNAUD-MOREAU	Lien KNIN
Nathalie MARLOIS	Vétérinaire – membre du CST
Héloïse DESFONTAINES	CMUE
Cathy BIRE	ACS
Véronique SERVAIS	Anthropologue – membre du CST
Muriel JOCHEM	FFG
Jean-Marie SILLOU	Psychologue – membre du CST
Florence PERRAUD	Psychologue – membre du CST
Sylvie SENGUELEN	AGATEA

Missions de la commission certifications et procédures

OBJECTIFS:

Formaliser les activités de sorte à attester de la qualité du travail accompli par les membres de CANIDEA et défendre celui-ci au niveau national et international.

TRAVAUX:

- Répertorier l'ensemble des activités des membres de CANIDEA et les potentielles activités à développer ;
- Veiller à la cohérence et à la complémentarité des activités des membres ainsi qu'à leur amélioration par des échanges de pratiques et/ou la proposition de formations adaptées ;
- Élaborer les référentiels et autres documents techniques pour chaque spécialité présente chez les membres de CANIDEA;
- Répondre aux demandes techniques de la commission réglementation ;
- Contribuer aux travaux internationaux tels que le processus de normalisation européenne. A ce titre, la commission constitue le point national de coordination des membres de CANIDEA sur ces questions.
- Émettre des recommandations à l'attention des organisations notamment en termes de procédures (exemples : mise en place d'une commission d'attribution et de remise, mise en place de la réorientation);
- Recenser dans un inventaire spécifique des compétences des professionnels en fonction des spécialités de sorte à alimenter la réflexion sur la formation des éducateurs canins.

Dates de réunions de la commission certifications et procédures

La commission s'est réunie les :

MARS 19

ост 4

10

Compte-rendu des travaux de la commission certifications et procédures

La commission a d'abord posé comme principe la nécessité de mettre en place un certificat d'aptitude pour chaque spécialité de chien, de sorte à :



Garantir que le chien a les compétences attendues, quel que soit l'éducateur qui l'a éduqué et l'école dont il sort;



Apporter un gage de professionnalisme pour le public en garantissant une éducation de qualité ;



Partir de ce document pour établir la liste des qualités attendues avant l'entrée en éducation : cette liste facilitera l'orientation et les mouvements des chiens d'une école à l'autre ;



Donner des outils à la commission réglementation pour élaborer les plaidoyers pour l'évolution de la réglementation.



Les chiens guides ont mis à disposition leur certificat d'aptitude comme modèle. Dans l'année, des certificats d'aptitude pour les chiens écouteurs et les chiens pour enfants TED ont pu être élaboré. Les chiens pour personnes diabétiques ont déjà leur propre certification. Des certificats sont en cours d'élaboration pour les autres spécialités.

En ce qui concerne les chiens de médiation, étant donné que la majorité des chiens en activité sont extérieurs au réseau, il a été décidé de lancer une grande enquête auprès des professionnels de la médiation animale. Au regard des résultats (voir le document produit), la commission constate des besoins et des demandes (pour 72% des répondants, la certification des chiens est un outil qui sera utile voire très utile) et transmet les résultats à la commission partenariat et développement pour qu'elle formule ses recommandations au CA. En ce qui concerne les chiens de médiation, étant donné que la majorité des chiens en activité sont extérieurs au réseau, il a été décidé de lancer une grande enquête auprès des professionnels de la médiation animale. Au regard des résultats (voir le document produit), la commission constate des besoins et des demandes (pour 72% des répondants, la certification des chiens est un outil qui sera utile voire très utile) et transmet les résultats à la commission partenariat et développement pour qu'elle formule ses recommandations au CA.

Par ailleurs, la commission a pris acte de la présence de chiens de soutien émotionnel sur le territoire français. Il a été proposé qu'une prise de position de CANIDEA sur la question des chiens de soutien émotionnel soit discutée lors de la commission suivant celle des canidéennes. La commission proposera un texte au Conseil d'Administration qui décidera ou non d'en faire une position officielle de l'association.

Pour 2019, la commission finalisera les certificats d'aptitude et proposera une méthodologie de mise en œuvre. Elle commencera à travailler sur les mouvements de chiens dans le réseau, sachant que des difficultés logistiques (en particulier d'optimisation des éléments à communiquer pour faciliter les procédures de mouvements) devront être dépassées.

La commission partenariats et développement

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT			
Nom Prénom	APPARTENANCE		
Christian CARNIMOLLA	CMUPCC		
Jean Pierre NEY	CMUE		
Joëlle SCHMITT	CMUE		
Paul CHARLES	FFAC		
Gildas CABON (intégration au 21 juin 2018)	LCEA		
Frédéric BIRE (par téléphone)	ACS		
Frédéric GAILLANNE	FFG		
Eric LASCAR	FFG		
Sylvie SENGUELEN	AGATEA		

Missions de la commission partenariats et développement

OBJECTIFS:

Etablir la stratégie de développement de CANIDEA de sorte à asseoir la confédération comme un acteur incontournable sur les chiens d'aide à la personne ;

Coordonner les membres sur les éléments de communication de CANIDEA;

Réfléchir aux modalités de financement des activités de la confédération et de ses membres.

TRAVAUX:

- Faire le point régulièrement sur le positionnement de la confédération ;
- Identifier de potentiels nouveaux membres, étudier les nouvelles candidatures et formuler des recommandations argumentées au CA;
- Proposer des projets communs à l'ensemble des membres afin de définir son identité ;
- Dans la perspective de la montée en charge du rôle de CANIDEA pour la défense des intérêts de ses membres, proposer un plan de communication en détaillant sa mise en œuvre ;
- Etablir une stratégie consensuelle à l'ensemble des membres sur l'obtention de sponsors.

Dates de réunions de la commission partenariats et développement

La commission s'est réunie les :







Compte-rendu des travaux de la commission partenariats et développement

Plusieurs problématiques ont été soulevées, en particulier celle des difficultés rencontrées par les associations en termes de soutenabilité économique de leurs activités.

Aujourd'hui, la majorité des chiens de médiation ne sont pas issus des écoles présentes au sein du réseau de CANIDEA. Or si les membres de CANIDEA veulent avoir une réelle influence sur le secteur de la médiation et ainsi professionnaliser cette activité, il est nécessaire de comprendre les besoins du secteur. C'est pourquoi une enquête a été lancée entre Juin et Juillet 2018 auprès des professionnels de la médiation animale pour identifier s'il y a un intérêt pour la démarche de certification des chiens qui ne sortent pas du réseau de CANIDEA, de sorte à proposer aux établissements un « label » attestant de la qualité d'éducation du chien.





Diffusion de l'enquête par les membres et partenaires de CANIDEA



Questionnaire en ligne accessible de Mai à Juillet 2018



132 répondants dont 73 ont souhaité être tenus informés des résultats

Les résultats de l'enquête sont clairs: les besoins d'évaluation des chiens non issus du réseau de CANIDEA sont importants. La confédération va donc réfléchir à la mise en place d'un dispositif d'évaluation de ces chiens extérieurs au réseau. Ayant développé un certificat d'aptitude du chien de médiation, CANIDEA a l'expertise en interne pour faire passer ce certificat à des chiens extérieurs. Cependant, un tel dispositif exige une logistique importante et des moyens humains et financiers, ce qui entrainerait certainement une demande de compensation financière auprès des propriétaires des chiens. En 2019 CANIDEA prendra position sur cette question.

Rapport moral et d'activités 2018 du Président

Depuis sa création, Canidea a triplé de taille en passant de 4 à 12 membres, 2018 ayant permis d'accueillir deux associations. Les nouveaux venus sont les chiens d'éveil d'Anjou qui remet des chiens de médiation et des chiens d'assistance à des personnes autistes et Handi'chiens acteur historique, qui remet des chiens à des personnes déficientes moteur, des personnes autistes, des personnes épileptiques et des chiens de médiation. Aujourd'hui, les spécialités des membres de Canidea couvrent l'ensemble des activités du secteur du chien d'aide à la personne en France.

À la suite des canidéennes 2017, trois commissions ont été instaurées par le conseil d'administration : « réglementation », « certifications et procédures » et « partenariats et développement ». Les thématiques correspondent aux grands enjeux du secteur et aux priorités des membres de Canidea.

En effet, sur la réglementation, des chantiers importants nous attendent, autant sur le volet du chien d'assistance, dont la réglementation actuelle doit être adaptée aux spécialités récemment développées en France, que sur le chien de médiation, pour lequel la réglementation est tout simplement inexistante tant sur l'animal que sur l'activité elle-même. En 2018, la commission a entamé des travaux d'élaboration sur ces deux chantiers avec un premier argumentaire.

Pour sa part, la commission « **certifications et procédures** » concentre les questions techniques, avec en prisme le partage des bonnes pratiques. En 2018, les membres de la commission ont travaillé les certificats d'aptitudes par spécialité, de sorte à ce que tous les chiens sortant du réseau de Canidea soient préalablement évalués sur la base d'une procédure similaire. En 2019, ces travaux devraient aboutir sur un socle commun d'évaluation puis sur des fiches d'évaluation d'entrée en éducation qui faciliteront la procédure d'orientation des chiens au sein du réseau de Canidea.

En relation avec la commission « partenariats et développement », une grande enquête a été lancée auprès des professionnels de la médiation travaillant avec leur propre chien, de sorte à connaître leur intérêt à faire évaluer leur animal par le réseau de Canidea. En 2019, Canidea prendra position sur cette question. La commission « partenariats et développement » a également constaté les difficultés de financement des petites associations. La réalité de cette situation financière incite à une réflexion commune quant à la soutenabilité de notre mouvement.

Enfin, par l'intermédiaire des canidéennes 2018, pour la première fois en France, toutes les spécialités de chien d'aide à la personne étaient rassemblées : chien guide d'aveugle, chien écouteur, chien d'alerte pour diabétique, chien pour personne à mobilité réduite, chien de médiation... Ces deuxièmes canidéennes avaient donc une couleur spéciale. Administrateurs, salariés et bénévoles s'étaient donnés rendez-vous les 9 et 10 novembre 2018 à la fondation Frédéric Gaillanne afin de définir les objectifs de la confédération. Par la même occasion, les trois commissions de Canidea ont arrêté leur feuille de route 2019. Les canidéennes 2018 ont confirmé l'instauration d'une véritable dynamique de groupe et de notre ADN commun. Certes, il faut rester pragmatique face à l'ampleur du travail, mais l'union fait la force et la volonté de tous les acteurs présents est déterminante pour le futur.

«A travers notre solidarité, nous ferons référence.»

Paul Charles, Président

Vie confédérale

Le principal enjeu de cette année aura été de renforcer les liens des anciens adhérents et d'intégrer les nouveaux arrivants.

Réorientation des chiens

L'une des missions de CANIDEA est de valoriser socialement les chiens guides qui doivent être réorientés : les qualités requises pour le guidage et l'assistance et pour certaines activités de médiation n'étant pas les mêmes, des chiens inadaptés à l'une peuvent être d'excellents chiens sur une autre activité lorsqu'il est fait le lien entre leurs qualités et une autre spécialité. A travers la coordination mise en œuvre entre les membres de la confédération, des chiens issus des écoles de chiens guides d'aveugles ont reçu l'éducation nécessaire pour devenir chiens d'assistance ou chiens de médiation.

MEMBRES DE CANIDEA	Nombre de Chiens remis	DONT CHIENS DE MÉDIATION	Nombre de Chiens réorientés vers une autre école	Nombre de Chiens en provenance d'une autre école	ORIGINE DES CHIENS
CMUE	11	10	1	9	5 CGAE - 1 CGA Idf 1 Alienor - 1 CGA
CMUPCC	2	2	-	2	CGAPACA
ACS	18	-	-	2	
LCEA	5	5	-	5	4 CGAO – 1 CGAGSO
HANDI 'CHIENS	148	38	-	-	-
FFG	8	-	-	-	
ACADIA	4	-	-	1	CMUE
RÉSEAU FFAC	220	-	14	-	CESECAH – Maison du chiot (Angers) – Buc (Paris)

L'objectif du processus d'orientation des chiens est qu'à termes les chiens soient orientés le plus tôt possible. Néanmoins, il est indispensable que l'ensemble des éducateurs du réseau de CANIDEA maîtrisent les critères de sélection des chiens en fonction de la spécialité vers laquelle le chien est orienté. C'est pourquoi un travail est en cours au sein de la commission certifications et procédures.

Accompagnement des associations

Dans le cadre de l'accompagnement des associations et la coordination du réseau, la chargée de mission a apporté une aide à certaines organisations à des occasions précises :

CMUE: déplacement le 27 février 2018 pour le dialogue de gestion;

ACADIA: Aide dans le cadre du plan de communication sur les premières remises;

ESCAPE: Candidature sur 10 dossiers d'appels à financements;

LIEN KNIN : Aide dans l'élaboration des nouveaux statuts et dans la préparation de communications publiques.

Communication

Les outils de communication de CANIDEA ont été fortement développés par rapport à 2017.

Les objectifs de la communication sont encore à affiner.

En interne, il s'agit de fédérer et de créer de la confiance entre les membres ;

Auprès de cibles dans le secteur, il s'agit de légitimer et donner une identité institutionnelle à CANIDEA auprès de ses différents interlocuteurs (partenaires, autorités).

Pour ce faire, le site internet existant a fait l'objet d'une profonde réorganisation de sa présentation, avec 41 visiteurs en janvier pour clôturer l'année avec 946. L'insertion d'un pop-up qui incite à l'inscription à la lettre d'informations a permis de capter des récipiendaires de celle-ci. Elle-même est passée de 106 inscrits en mars à 273 en décembre. Sa diffusion par mail chimp a permis de professionnaliser la présentation. Elle a désormais une structure éditoriale avec un sommaire, le mot du président, des informations sur les activités de CANIDEA, trois rubriques (La question que tout le monde se pose, A l'honneur cette saison-ci et Nom d'un chien) et les actualités des membres.

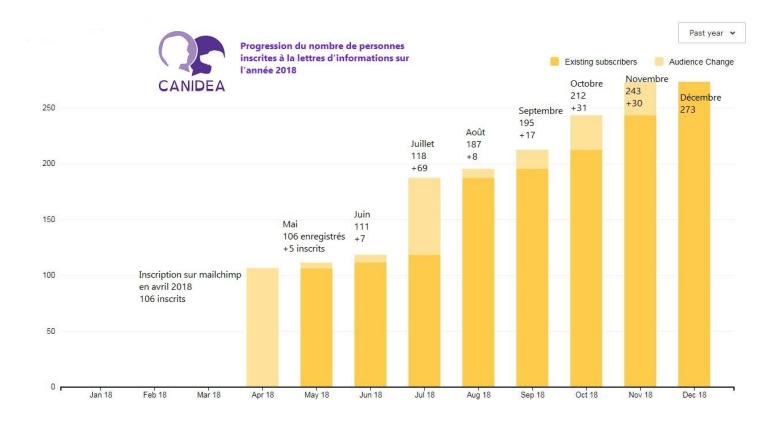
Le compte Facebook fait l'objet d'une animation particulière avec une programmation de post à un rythme d'un tous les deux jours sur la thématique du chien au sens large. Cela a permis de passer de 40 abonnés en Janvier à 340 en décembre.

Un partenariat a été mis en place avec le blog de la médiation animale, qui est le site historique d'informations sur les actualités du secteur de la médiation. La chargée de mission de CANIDEA y postera deux à trois billets par an. Ceux qui ont été publiés en 2018 ont obtenu une grande visibilité et ont suscité un intérêt pour CANIDEA.

A l'occasion des canidéennes, deux kakémonos ont été imprimés, de sorte à avoir des visuels de communication lors d'évènements. La réunion de l'ensemble des membres dans un même lieu a permis de prendre des images pour la réalisation de 12 vidéos qui présenteront chacun des membres et leur implication au sein de la confédération. L'évènement a fait l'objet d'un communiqué de presse dont les retombées ont été bénéfiques pour les associations membres, certaines d'entre elles ayant ainsi été contactées par des journalistes.

CANIDEA a été cité dans la presse dans un article de Wamiz et un autre d'Essentiel Santé. Un entretien avec la chargée de mission a été publié dans la lettre d'information de Licorne et Phenix en Automne 2018 – numéro 6.





PROGRESSION DU COMPTE FACEBOOK DE CANIDEA

01 JANVIER 2018:

28 J'aime

31 DÉCEMBRE 2018:

302 J'aime



Canidéennes 2018

L'ensemble des membres de CANIDEA (associations et membres du CST) se sont réunis les 9 et 10 novembre à L'isle-sur-la-Sorgue dans les locaux de la Fondation Frédéric Gaillanne.

Cet évènement, appelé canidéennes avait cinq objectifs:

- 1 Faire connaissance avec les nouveaux membres de la confédération ;
- Renforcer les liens entre membres ;
- B Discuter des enjeux de l'unité de CANIDEA;
- 4 Définir les chantiers prioritaires et leurs pistes de travail ;
- 5 Identifier les éléments de l'identité de CANIDEA.

Trente personnes ont participé à l'évènement. Le vendredi matin a été consacré à un tour de table des membres pendant lequel chaque association a présenté ses actualités. Le vendredi après-midi a été réparti en deux ateliers avec pour objectifs de travailler collectivement sur la stratégie de CANIDEA. On retiendra en particulier la définition des objectifs et but de la confédération.

D'ICI 2 ANS

Les participants ont insisté sur la nécessité pour les membres de mieux se connaître les uns les autres et de l'importance de consolider la confédération. A partir de cette connaissance réciproque et de la consolidation de CANIDEA, il sera possible de déterminer le périmètre de la confédération. Celui-ci décidera de l'accueil de nouvelles structures au sein de la confédération.

En parallèle de ces principes généraux, des objectifs plus précis ont été formulés :

- Mettre en œuvre les certificats d'aptitude en interne, avec un tronc commun à l'ensemble des organisations ;
- Mettre en place une réflexion commune sur la formation des éducateurs canins de sorte à garantir un personnel qualifié dans toutes les structures ;
- Mettre en place une communication horizontale (entre organisations) qui favorisent le relai de compétences et la complémentarité des organisations (en particulier en direction des bénéficiaires);
- Garantir la transparence de gestion des associations membres.

D'ICI 5 ANS

Le chantier principal d'ici cinq ans se résume en un mot : normalisation. Le premier élément à faire l'objet d'un travail de normalisation sera les référentiels d'éducation des chiens. A cela s'ajouteront les autres activités liées à l'éducation et la remise des chiens. Par ailleurs, il faudrait réussir à développer une communication commune.

D'ICI 10 ANS

Sur le long terme, les objectifs sont :

- Etre reconnu par les pouvoirs publics et par le secteur médico-social en France mais également en Europe ;
- Etablir une labellisation des structures ;
- Avoir une réglementation autour du chien de médiation.

LE BUT DE LA CONFÉDÉRATION EST : À TRAVERS L'UNION, ÊTRE LA RÉFÉRENCE.

Le samedi matin a été divisé en deux temps. Les participants ont d'abord été répartis dans les commissions au cours desquelles celles-ci ont défini leurs feuilles de route 2019. Ce premier temps a été suivi d'un plénier de bilan annuel des commissions. Le plénier de clôture a eu lieu le samedi midi.

Cet évènement a permis de constater la synergie des participants aux canidéennes. Alors que les premières canidéennes avaient permis de se rencontrer, les canidéennes 2018 ont confirmé l'instauration d'une véritable dynamique de groupe et d'un ADN commun.



Participants des canidéennes 2018. Crédit photo : Blandine Armand

À la suite des canidéennes, les membres de CANIDEA ont souhaité réagir à l'actualité avec le communiqué de presse suivant, diffusé auprès des médias le 20 novembre 2018.

CHIENS D'AIDE À LA PERSONNE... C'EST DU SÉRIEUX PAS DU SPECTACLE!

La confédération Canidea regroupe les principales organisations qui éduquent des chiens guides d'aveugles, d'assistance et de médiation par l'animal.

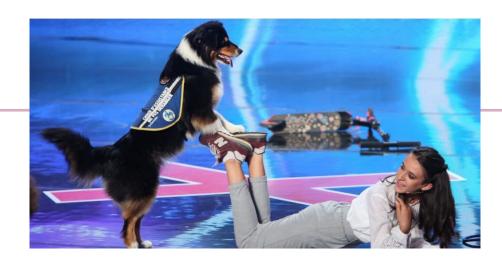
Nos organisations s'appliquent un haut niveau d'exigences qualitatives et éthiques, garantissant le bien-être animal, la sécurité du bénéficiaire et aussi l'efficacité de l'aide animalière. Elles appliquent la réglementation en vigueur.

A l'occasion de leurs rencontres annuelles , l'ensemble des associations a souhaité réagir à une émission de variétés diffusée sur M6 en heure de grande audience.

Les spectateurs de « la France a du talent » ont récemment pu voir une jeune femme épileptique danser avec sa chienne Joy.

Si la prestation artistique n'appelle aucun commentaire nous regrettons que ce chien soit identifié chien d'assistance par son gilet, n'ayant été ni éduqué ni remis par une association labellisée. Nous sommes en présence d'un chien de compagnie et non d'un chien d'assistance, la définition de ce dernier étant encadrée par la réglementation.

Si nous ne doutons pas du lien fort qui unit Joy à sa maîtresse nous regrettons qu'un spectacle puisse susciter la confusion auprès du public. Lorsque les chiens d'assistance portent leur dossard, ils travaillent : ce dossard est là pour le rappeler. Les chiens d'assistance ne sont pas des chiens de spectacle.



Emma et son chien Joy dans « La France a du talent » : spectacle qui a motivé le communiqué ci-dessus

Représentations extérieures

Rencontres pour d'éventuels partenariats

Dans le cadre d'une réflexion sur les contrats d'assurance santé/accidents proposés aux maîtres de chiens, la chargée de mission a rencontré Santé Vet le 12 mars sans qu'une suite n'ai été donnée.

La compagnie des animaux a pris contact avec CANIDEA pour un éventuel partenariat. Une rencontre a eu lieu le 18 avril. La compagnie des animaux souhaite faire des propositions.

Intuit lab a pris contact avec CANIDEA pour faire travailler ses étudiants de première année sur une maquette de présentation. Un concours a été organisé auprès d'une classe. Les supports développés n'étant pas adaptés, ils n'ont pas été utilisés.

Participation à des évènements

Avant-première de Belle et Sébastien : 8 février 2018

Wamiz et Royal Canin ont proposé une séance de cinéma adaptée, avec ticket en braille et casque pour l'audiodescription. Le film choisi était le film "Belle et Sebastien 3" pour l'occasion. CANIDEA était impliquée dans la démarche avec la mise en contact avec ses membres.



Cérémonies de remises



27 juin 2018

ACADIA a effectué ses premières remises le 27 juin à Paris. ACADIA est la première association en France à éduquer et remettre des chiens d'assistance à des enfants et des jeunes adultes diabétiques. Ces chiens ont la capacité de détecter les variations de glycémie de la personne et de les prévenir de ces variations, leur permettant ainsi de prendre les précautions nécessaires et ainsi d'éviter les conséquences de ces crises (chute, comas...). Pour la première fois, ACADIA a remis quatre chiens à quatre jeunes personnes. L'un des chiens était un caniche royal réorienté du mouvement chien guide. Le Président de Canidea a pris la parole pour présenter la confédération et la place qu'y occupe ACADIA.



Suite à l'adhésion de l'association Handi'chiens à CANIDEA, celle-ci a invité CANIDEA à être présente lors de la cérémonie de remises qui se tenait dans les salons de l'hôtel de ville de Paris. La chargée de mission a donc représenté CANIDEA à cette occasion.





50 ans

19 et 20 septembre 2018

A l'occasion de ses 50 ans, Royal Canin a souhaité rendre hommage à la relation entre l'homme et l'animal à travers une œuvre photographique réalisée par l'artiste Charlotte Dumas. La photographe est allée à la rencontre de 4 membres de CANIDEA et de magnifiques portraits ont immortalisé ces moments, dont celui d'Agathe et Solal (chien écouteur des chiens du silence) ci-dessus. L'évènement s'est décliné sur plusieurs formats : une exposition dans la galerie Flair ; une exposition sur les grilles du jardin municipal d'Arles ; un ouvrage intitulé « compagnons » et une exposition en ligne.

A côté de Solal, on a pu voir Monty des chiens guides de Paris, Lape d'Acadia et Jorka des CMUPCC. L'ouvrage réunit l'ensemble des photogaphies qui sont accompagnées des témoignages des bénéficiaires, des éducateurs ou des bénévoles impliqués dans les différentes causes présentées. On remarquera les plumes de Jérôme Michalon, sociologue membre du Conseil Scientifique de CANIDEA, pour l'introduction générale, et de Paul Charles, Président de CANIDEA, de la FFAC et du CESECAH, pour l'introduction de la partie sur le handicap.

Royal Canin a inauguré l'exposition à l'occasion de sa soirée de célébration des 50 ans de l'entreprise. C'était un beau moment de convivialité au cours duquel 5 membres de CANIDEA se sont retrouvés : Les chiens du silence ; ACADIA ; les CMUPCC ; Les chiens guides par l'intermédiaire de l'école de Paris et Handi'chiens.



L'ensemble des membres de CANIDEA présents à l'occasion de la soirée des 50 ans de Royal Canin *Un oeil observateur remarquera "un chat parmi les chiens" sur la photographie de groupe. En effet le père du personnage le Chat "Philippe Geluck a décidé de s'inviter sur la photo!*

SEEVAD

23, 24 et 25 novembre 2018

Les 24 et 25 novembre 2018 au zooparc de Beauval s'est tenu le séminaire "le chien mon ami" organisé par la Société Européenne d'Ethologie Vétérinaire des Animaux Domestiques (SEEVAD). L'un des buts de ce projet, assorti d'un "label", est de moraliser la filière canine et de devenir une réelle force de proposition au niveau politique, en associant bien-être des chiens et sécurité des personnes. Les conférenciers ont été choisis par le conseil scientifique de SEEVAD parmi des scientifiques investis dans le bien-être animal et la protection animale : docteurs vétérinaires, docteurs en éthologie, en sociologie, en psychologie, en droit ou encore en médecine, formateurs en comportement animal, spécialistes de la relation homme-animal, en sciences de l'enseignement, en communication...

Partant du constat que la présence des chiens dans l'espace publique suscite aujourd'hui plus d'inquiétude que de bienveillance et que nombre de propriétaires de chiens ou de professionnels du chien ont des pratiques inadaptées voire maltraitantes avec les chiens, la SEEVAD a décidé, pour ses dix ans, de mettre en place un séminaire sur deux jours. A cette occasion, les intervenants ont fait le point sur les bonnes pratiques, ont identifié les problèmes principaux du secteur et applaudi les initiatives remarquables qui font avancé la cause.

CANIDEA a donc été invitée par la SEEVAD pour présenter la démarche globale des associations membres sur le bien-être des chiens guides, d'assistance et de médiation.

La vingtaine présentations très techniques a eu le mérite de montrer le champ des possibles en termes d'éducation positive/coopérative devant une centaine de personnes principalement professionnelles du monde canin : vétérinaires, assistantes vétérinaires et éducateurs canins.



ZOOPARC BEAUVAL 24 & 25 NOVEMBRE 2018



LE CHIEN MON AMI
BIEN-ETRE ET BIEN-TRAITANCE:
DU PRESENT AU FUTUR



www.seevad.fr

Relations internationales

Groupe de travail ERASMUS sur la formation des éducateurs canins chiens guides/d'assistance

CANIDEA a participé à un groupe de travail européen ERASMUS à l'initiative de l'association allemande Pfoten Piloten. L'objectif de ce groupe de travail était d'élaborer les standards minimum de la formation des éducateurs canins chiens guides et chiens d'assistance à l'échelle européenne. Des désaccords fondamentaux sur le projet ont amené CANIDEA à s'en retirer en novembre après de demandes de clarification sur le projet lors d'une réunion de lancement à Berlin le 5 septembre. L'engagement dans le projet ERASMUS a été indemnisé de 250 euros par mois pendant trois mois.

Comité européen de normalisation

Impliquée dans le comité national de normalisation des chiens guides et des chiens d'assistance, CANIDEA a représenté la France à l'occasion du comité technique européen « assistance dogs, users, instructors standards » les 16 et 17 mai à Bruxelles, en Belgique puis du 3 au 7 décembre à Zagreb en Croatie. En Mai, le groupe de travail « terminologie » (Working Group 1 Terminology) a validé le vocabulaire qui sera utilisé dans le comité européen sur les chiens d'assistance. Le comité européen de normalisation a pour sa part décidé de créer des groupes de travail à la suite de celui sur la terminologie. Après réflexion, le comité français ne s'est pas positionné pour l'animation d'un groupe. Voici la répartition des groupes de travail et le nom des animateurs.

- WG 2 Bien-être animal Karl Weissenbacher (directeur de l'agence d'évaluation des chiens guides/d'assistance en Autriche, ceci depuis sa création en 2012) Autriche
- WG 4 Compétences et évaluation des chiens Peter Gorbing (directeur de Dogs for Good) et Chris Muldoon (responsable de la recherche et du développement de Guide Dogs UK) Grande Bretagne
- WG 5 − Services au bénéficiaire − Jennifer Ceia (directrice technique du Rehabilitation Center Silver) − Croatie
 - WG 6 Accessibilité Judith Jones (directrice de l'European Guide Dogs Federation)représentante de l'ANEC, agence défendant les intérêts des utilisateurs européens dans les normalisation

Le groupe de travail n°3 sur la formation des éducateurs canins n'est pas pourvu.

Les réunions du mois de décembre ont permis aux groupes de poser les bases de ce qui correspondra aux standards européens.

Recherche de financements

L'année 2017 a forcé le constat des difficultés de collecte inhérentes à l'objet social de la confédération : étant donné que CANIDEA n'est en interaction directe ni avec les bénéficiaires ni avec les chiens, il lui est difficile d'obtenir des financements. En effet, les organisations prospectées préfèrent verser des financements à des organisations en contact direct avec le terrain.

Il a donc été décidé d'aider les associations membres à trouver des financements plutôt que de collecter directement pour CANIDEA. Ainsi les appels à projets étaient renvoyés vers les associations membres en fonction de la thématique.

Par ailleurs, la chargée de mission a aidé ESCAPE dans la réponse d'une dizaine d'appels à projets. CANIDEA a reçu des dons ciblés en direction du projet ESCAPE pour un montant de 13 450 euros.

Elle a également reçu des dons de particuliers pour un montant total de 50 euros.

Canidea a fait une déclaration d'appel à la générosité du public auprès de la préfecture de sorte à pouvoir un onglet « Dons » sur le site internet de Canidea. Cet onglet renvoie à une page Hello Asso, qui permet de collecter des dons gratuitement.

Elle a par ailleurs formulé une demande de rescrit administratif auprès de la préfecture concernant son statut d'intérêt général.





LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISATIONS DE CHIENS D'AIDE À LA PERSONNE



Fédérer les organisations de chiens guides, d'assistance et de médiation

